

CHARGE.E DE MISSION HABITAT (temps complet)

Emploi permanent à pourvoir par voie statutaire ou contractuelle

CONTEXTE

La Communauté de communes du massif du Vercors - 12 000 habitants ; 6 communes - est un territoire très attractif pour sa qualité de vie, son dynamisme et sa proximité immédiate avec l'agglomération grenobloise. En constante évolution, son effectif est aujourd'hui fixé à une centaine d'agents. Elle est composée de 7 services assurant la mise en œuvre de ses différentes compétences.

Sous l'autorité de la responsable adjointe du service aménagement et économie et en collaboration avec la chargée de mission transition énergétique et le chargé de mission instruction du droit des sols/observatoire, le ou la chargé(e) de mission habitat aura notamment pour objectif de piloter, coordonner et garantir la mise en œuvre de la politique habitat et logement social sur le territoire.

ACTIVITÉ/TÂCHES PRINCIPALES

Missions principales :

Participer à la définition et à la mise en œuvre de la politique

- ✓ Suivre les actualités dans le domaine de l'habitat (lois, évolution dispositifs, aides...)
- ✓ Analyser l'offre et la demande de logements, les dynamiques de peuplement, les difficultés d'accès au logement
- ✓ Participer/contribuer à l'évolution du PLUi-H sur le volet Habitat
- ✓ Réaliser le bilan triennal du volet Habitat du PLUi-H

Assurer et impulser la production de logements abordable et saisonnier

- ✓ Identifier les fonciers « habitat » en lien avec l'Etablissement Public Foncier Local du Dauphiné et les communes
- ✓ Accompagner les communes dans leurs projets de constructions de logements sociaux par des bailleurs et des opérateurs privés
- ✓ Suivre et animer la convention sur le logement saisonnier et développer le guichet logement saisonnier
- ✓ Développer des solutions innovantes pour l'hébergement des saisonniers : partenariat avec la cité scolaire, partenariat avec DIGI 38

Suivre, accompagner, animer l'attribution des logements sociaux et la réhabilitation du parc public et privé

- ✓ Animer la Commission sociale intercommunale de l'habitat
- ✓ Organiser des temps d'échange avec élus et techniciens de la CCMV, des communes, des CCAS et bailleurs (ex : bilan attributions, rénovation énergétique du patrimoine des bailleurs...)
- ✓ Accompagner les projets de réhabilitation du parc public et assurer la médiation entre les bailleurs et habitants
- ✓ Suivre les dispositifs d'accompagnement à la rénovation énergétique du parc privé en lien avec le chargé de mission énergie

Communiquer pour mobiliser les habitants et acteurs du territoires

- ✓ Organiser des temps d'échange sur les « bonnes pratiques » et sur les opérations pilotes
- ✓ Organiser des réunions publiques, rédiger des plaquettes, articles pour les journaux communaux et intercommunal, ...
- ✓ Actualiser et enrichir les guides sur le logement (logement social et logement saisonniers)

PROFIL

- ✓ Bac+2 à Bac+5 dans le domaine de l'urbanisme et/ou de l'aménagement
- ✓ Expérience souhaitée dans le domaine de l'habitat
- ✓ Permis B requis

QUALITÉS REQUISES

- ✓ Discrétion, rigueur et autonomie
- ✓ Capacité d'organisation et être force de propositions
- ✓ Diplomatie, sens de la communication et du travail d'équipe
- ✓ Ecoute et sens de l'animation
- ✓ Savoir fédérer des acteurs aux intérêts divergents
- ✓ Savoir intervenir dans des contextes difficiles ou conflictuels

CAPACITÉS TECHNIQUES ATTENDUES

- ✓ Connaissances des collectivités locales, du cadre institutionnel et juridique des politiques de l'habitat
- ✓ Capacités rédactionnelles, d'analyse et maîtrises des outils informatiques
- ✓ Capacité pédagogiques pour faciliter la compréhension des problématiques liées à l'habitat auprès du public
- ✓ Capacité diplomatiques afin de mobiliser les élus, les partenaires et acteurs du territoire

CONDITIONS D'EMPLOI

- ✓ Poste ouvert aux titulaires de la fonction publique ou, à défaut, aux contractuels (grade des attachés territoriaux)
- ✓ Poste basé à Villard-de-Lans
- ✓ Poste à temps complet
- ✓ A pourvoir à partir du 1^{er} septembre 2024

RÉMUNERATION ET AVANTAGES

- ✓ Régime statutaire et RIFSEEP en vigueur au sein de la collectivité (IFSE+CIA)
- ✓ 37h00 heures travaillées et 12 jours de RTT par an
- ✓ Tickets restaurant pris en charge à 60 % par la collectivité
- ✓ COS 38
- ✓ Participation mutuelle/prévoyance
- ✓ Télétravail possible
- ✓ Forfait mobilité durable

DÉPÔT DES CANDIDATURES

Adresser votre lettre de motivation et votre CV **au format PDF** avant le 14 juillet 2024 à recrutement.ccmv@vercors.org ou par courrier à : Monsieur le Président de la Communauté de communes du massif du Vercors, 19 chemin de la Croix Margot 38250 VILLARD-DE-LANS

Entretien prévu le jeudi 18 juillet 2024

Protection des données personnelles :

Dans le cadre de cet appel à candidature, la Communauté de communes du massif du Vercors, responsable du traitement des recrutements, collecte vos données personnelles qui sont utilisées uniquement par ses services sur la base légale de l'intérêt légitime. En cas d'issue négative à votre candidature, vos données personnelles sont conservées dans la limite fixée par les durées légales de conservation et vous pouvez, à tout moment, en demander la destruction. En cas de candidature retenue, vos informations personnelles seront conservées selon la réglementation applicable en matière d'archives publiques pour le traitement de la gestion du personnel. Conformément au Règlement européen sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de limitation du traitement et d'un droit de réclamation auprès de la CNIL www.cnil.fr. Pour toute information ou demande d'exercice de vos droits Informatique et Libertés vous pouvez contacter rgpd@vercors.org